

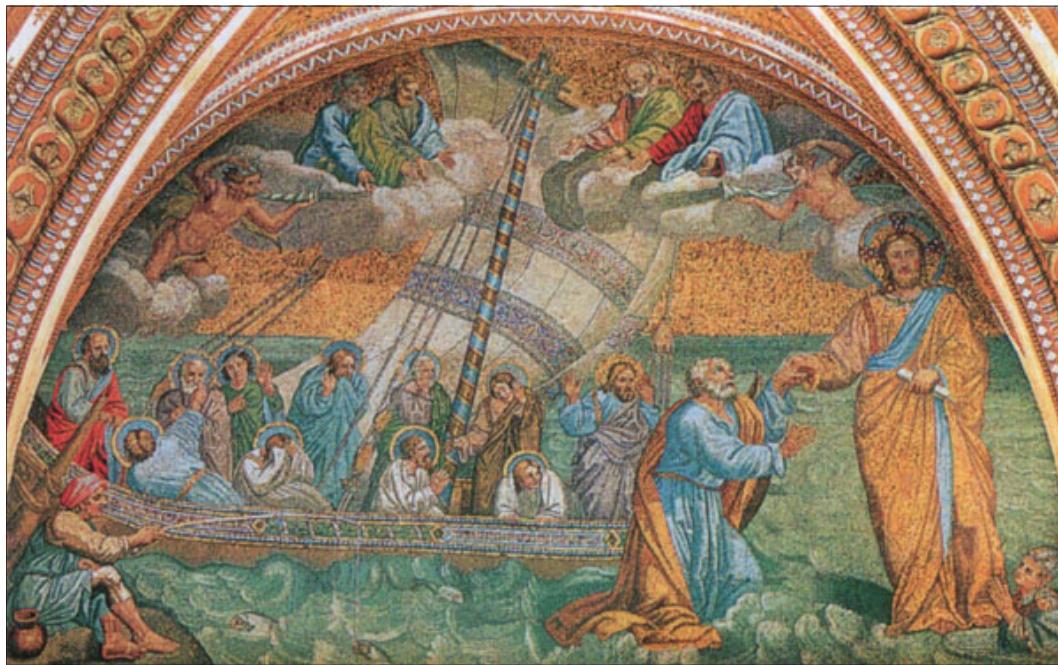
Apostolatus Maris

L'Eglise en monde maritime

Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants et des Personnes en Déplacement



N. 98, 2008/II



(*La Navicella*, Giotto, Basilique Saint Pierre, Rome)

A l'occasion du *Dimanche de la Mer* nous demandons à Marie,
Port de Salut,
de prier pour tous les gens de mer.

A l'intérieur ...

Message pour le Dimanche de la Mer

Page 2

XVIII Session Plénière du Conseil Pontifical

4

Conférence Régionale de l'AM pour l'Amérique du Nord et les Caraïbes

8

DIMANCHE DE LA MER

Dans le contexte de la célébration du "Dimanche de la Mer", nous proposons à votre réflexion les paroles prononcées par le Saint Père Benoit XVI, le dimanche 15 juin 2008, à la foule réunie dans le port de Brindisi (Italie), avant la récitation de l'Angelus.

« Le lieu où nous nous trouvons, le port, est chargé d'une forte signification symbolique. Chaque port parle d'accueil, de refuge, de sécurité; il parle d'un havre attendu après la navigation, peut-être longue et difficile. Mais il parle aussi de départs, de projets, d'aspirations, d'avenir.



De cette partie de l'Europe tendue vers la Méditerranée, entre Orient et Occident, nous nous adressons encore une fois à Marie, Mère qui nous "indique le chemin" - *Odegitria* -, en nous donnant Jésus, Chemin de paix. Nous l'invoquons idéalement avec tous les titres par lesquels elle est vénérée dans les sanctuaires des Pouilles, et en particulier ici, depuis ce port antique, nous la prions en tant que "port du salut", pour tout homme et pour l'humanité tout entière.

Que sa protection maternelle défende toujours votre ville et votre région, l'Italie, l'Europe, et le monde entier des tempêtes qui menacent la foi et les vraies valeurs; qu'elle permette aux jeunes générations de prendre le large sans peur d'affronter avec l'espérance chrétienne le voyage de la vie. Marie, Port de salut, prie pour nous! ».

Message pour le Dimanche de la Mer du Conseil Pontifical

Le Dimanche de la Mer est, chaque année, une journée de prière et de célébration pour les marins, les pêcheurs, les travailleurs du port et leurs familles. C'est pour nous de l'Apostolat de la Mer l'occasion de nous rappeler les difficultés dont les travailleurs de la mer ont à faire face quotidiennement dans l'exercice de leurs fonctions professionnelles et maritimes et de renouveler notre soutien aux droits humains, au commerce équitable et à la défense de l'environnement.

Nous souhaitons que cette célébration, qui arrive un an après le XXII^e Congrès Mondial de L'AM tenu à Gdynia (Pologne) en 2007, donne un nouvel élan à notre engagement à demeurer - comme le proclame le thème du Congrès - Solidaires avec les Gens de mer, en étant Témoins d'espérance par la Parole, la Liturgie et la Diaconie, et à promouvoir dans le monde maritime un humanisme inspiré de l'espérance chrétienne. L'introduction de cet humanisme dans l'environnement maritime passe en premier lieu par la création d'un climat de respect et de justice envers tous les travailleurs maritimes.

L'AM s'est, donc, réjoui de l'adoption par l'OIT de la Convention sur le Travail maritime MLC 2006 et de la Convention sur le Travail dans le secteur de la Pêche 2007. Maintenant que ces conventions ont été adoptées, le travail de l'AM continue en vue d'assurer leur prompte ratification et leur application, afin d'apporter une vraie amélioration de la vie de millions de marins et de pêcheurs.

Il y a cependant un secteur de la profession maritime qui, partout dans le monde, pose de graves soucis, c'est celui de la pêche. Les communautés de pêcheurs sont confrontées aux aspects les plus négatifs de la mondialisation et se battent contre des problèmes économiques, sociaux et écologiques de proportion internationale. Partout l'AM se doit de leur manifester sa solidarité et d'intensifier son engagement pastoral envers eux, car les prochaines années seront décisives si nous voulons que les océans continuent à vivre, que les communautés de pêcheurs survivent et continuent à pêcher du poisson, qui constitue, jusqu'à maintenant, la principale source de protéine pour un milliard de personnes.

A cet égard, le Pape Benoît XVI a dit que « le grand défi d'aujourd'hui est de "mondialiser" non seulement les intérêts économiques et commerciaux, mais également les attentes de solidarité ». Ceci ne sera possible que si « la personne, créature à l'image de Dieu et voulue par Lui pour protéger et administrer les immenses ressources de la Création, [est] toujours placée au centre de toute stratégie économique » (Discours à la Fondation *Centesimus Annus-Pro Pontifice*, 31 mai 2008).

Nous devons aussi mentionner la piraterie, un autre phénomène alarmant qui se répand de plus en plus. Dans certaines parties du monde, ce fléau constitue une vraie menace pour la sécurité des navires et des équipages. L'AM doit donc soutenir toute décision de la communauté internationale et des autorités locales destinées à combattre cette situation.

Notre célébration nous donne cette année encore, l'occasion de remercier les aumôniers, les agents pastoraux et les volontaires, actifs dans l'AM, qui ne ménagent aucun effort pour accueillir et pour offrir un service pastoral et matériel à tous les marins quelles que soient leur race, croyance ou opinion politique. Parmi les forces de l'AM, nous pouvons compter sur le grand nombre de laïcs qui s'engagent bénévolement dans nos aumôneries, ainsi que la formation permanente qui est proposée dans beaucoup d'endroits et qui continue à porter du fruit.

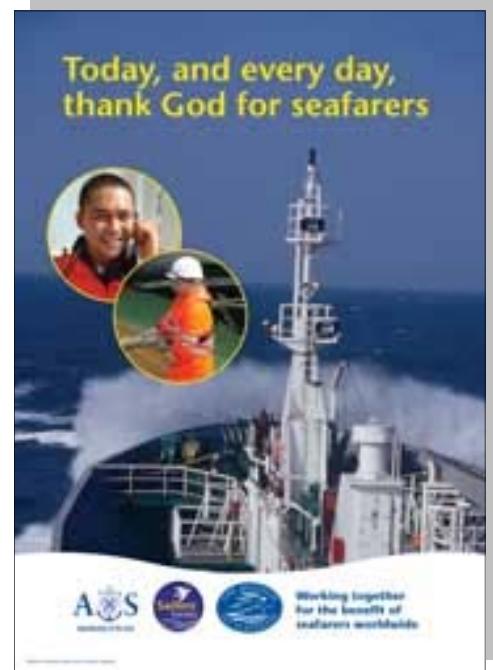
En ce qui concerne la formation, nous encourageons la traduction du nouveau « *Manuel pour les aumôniers et Agents pastoraux de l'Apostolat de la Mer* » dans les langues locales, sous l'autorité des responsables nationaux de l'AM. De cette manière, cet outil pastoral, qui s'est déjà montré très utile, bénéficiera à un nombre toujours plus grand de personnes.

Nous sommes heureux, comme il a été souligné à Gdynia, de la collaboration œcuménique et du dialogue inter religieux qui se pratiquent à bord des navires, dans les ports et dans les centres de marins. Notre présence et notre témoignage expriment la sollicitude et la proximité de l'Eglise avec tous ceux qui se trouvent dans le milieu maritime, spécialement avec les plus pauvres et les plus nécessiteux.

Nous prions pour que cette célébration du Dimanche de la Mer, renouvelle notre engagement à travailler à la promotion humaine et à l'évangélisation. Puisse Notre-Dame, la *Stella Maris*, intercéder pour nous, afin que par la grâce de Dieu, l'AM puisse toujours persévirer dans la construction du Royaume de Dieu dans le monde maritime.

Cardinal Renato Raffaele Martino
Président

+Archevêque Agostino Marchetto
Secrétaire



XVIIIÈME SESSION PLÉNIÈRE DU CONSEIL PONTIFICAL

(Rome, 13 -15 Mai 2008)



La réalité que je vais exposer concernant la vie des familles des marins et de pêcheurs est fondée sur ma longue expérience de travail au sein de l'Apostolat de la Mer et qui, suite à de nombreuses et longues expériences vécues avec les familles et les groupes organisés d'épouses de marins, a donné lieu à la création d'une association du nom de

« **Rosa dos Ventos** », dont je suis un membre de plus, en qualité de Chargée des Relations nationales et internationales.

Nous avons seulement la force des mots face à ceux qui détiennent le pouvoir: les personnes responsables, qui génèrent, connaissent et permettent cette situation. Cependant, tout en connaissant les difficultés dont nous faisons l'expérience, nous maintiendrons cette marche avec espoir parce que c'est la lueur qui nous reste face à une réalité qui ne répond pas au respect qu'il se doit à la dignité de la personne humaine fille de Dieu.

En principe, il faut distinguer les familles de la marine marchande de celles des pêcheurs. Et également parmi ces dernières établir une différence entre celles de la pêche artisanale ou côtière, d'une journée ou hebdomadaire, de celles de la pêche industrielle aux longs séjours en mer, en raison des différences propres à chaque situation et des conséquences qui en découlent.

Il faut prendre en compte les deux situations principales du travail en mer : les conditions de travail et la vie de famille.

La famille des marins et des pêcheurs

de Cristina de Castro Garcia

Du 13 au 15 mai dernier, s'est tenue la XVIII^{ème} Session plénière du Conseil pontifical de la Pastorale pour les Migrants et les Personnes en Déplacement. Autour du thème : *La famille migrante et en déplacement*, elle a réuni 23 Membres (Cardinaux, Archevêques et Evêques) et 14 Consulteurs, experts en mobilité humaine.

Parmi les témoignages apportés par ceux qui opèrent directement parmi les familles, pour l'Apostolat de la Mer c'est Mme Cristina de Castro, de l'AM de Vigo (Espagne) qui avait été invitée, et vous pourrez trouver ici le texte de son intervention.

Le point culminant de la rencontre a été l'audience du jeudi 15 mai, que le Saint-Père Benoît XVI a concédée aux participants. Dans son discours, il a déclaré : "il ne faut pas oublier que la famille – celle aussi des migrants et des personnes en déplacement – constitue la cellule originale de la société, et qu'elle ne doit pas être détruite. Il faut au contraire la défendre courageusement et patiemment. Elle représente la communauté dans laquelle, dès l'enfance, les personnes sont formées à adorer et à aimer Dieu, en apprenant la grammaire des valeurs humaines et morales, et à faire bon usage de la liberté dans la vérité".

La marine marchande

I. LES CONDITIONS DE TRAVAIL

L'emploi dépend des compagnies maritimes, mais il est évident que les équipages provenant des pays du tiers monde ne sont pas traités de la même manière que les européens. On peut dire qu'ils sont considérés comme une « main d'œuvre bon mar-

ché ». Ils représentent un grand pourcentage de ces équipages. La situation s'aggrave lorsqu'il s'agit de navires avec un pavillon de complaisance, qui rapportent des avantages fiscaux aux entrepreneurs et aux compagnies maritimes, qui échappent aux responsabilités et aux contrôles, au détriment des conditions de vie et de travail des marins.

Le stress dû à la réduction des équipages, à une journée de travail de plus de 10 heures, ainsi qu'à la vie à bord, partageant vie privée et travail avec des personnes de nationalités différentes, et ce bien qu'en disposant de cabines individuelles, n'est pas facile à supporter.

Il peut surgir des problèmes à l'heure de toucher la paye, dus à des retards et à l'insécurité au moment de réaliser les règlements, surtout lorsque l'entrepreneur est en difficulté. Il y a des compagnies légales, mais certaines frôlent l'esclavage lorsqu'un professionnel doit prier qu'on lui paît son salaire alors qu'il est dans son droit.

La durée des congés et les cotisations versées à la Sécurité sociale ne sont pas les mêmes dans les compagnies européennes que dans celles des pays du tiers monde, où le manque de protection sociale est très élevé.

Mais le fait le plus grave et le plus fréquent est l'abandon du navire dans n'importe quel port, avec un équipage à bord sans couverture économique ni, en certaines occasions, de nourriture pour survivre.

Les femmes qui travaillent en mer, avec la formation adéquate, ne bénéficient pas des mêmes conditions de travail ni des mêmes possibilités de promotion que les hommes.



II. LA VIE DE FAMILLE

La situation familiale diffère entre les compagnies européennes et celles du tiers monde en raison de la durée du séjour en mer. La durée des

campagnes des compagnies des pays en voie de développement durent généralement entre 6 et 8 mois, pouvant se prolonger jusqu'à 10 mois alors que les navires européens ne passent jamais plus de 2 mois en mer. Les périodes de congé des marins européens, selon la convention cadre, sont de 5 jours de congés pour 10 jours travaillés.

Les Européens bénéficient de facilités pour embarquer leurs épouses tout en respectant la limite de personnes à bord pour des raisons de sécurité. Les marins du tiers monde disposent de la même option mais en raison du prix d'un billet d'avion jusqu'au lieu d'embarquement et de leur situation économique, ils ne peuvent se le permettre. Par conséquent, les séjours prolongés en mer des marins des pays du tiers monde ainsi que le manque de facilités pour embarquer leurs épouses à bord, affecte leur situation familiale et ne leur permettent pas d'exercer leurs droits familiaux et sociaux.

La pêche industrielle

I. LA STRUCTURE DE L'ENTREPRISE ET SON IMPACT SUR LE TRAVAILLEUR

La structure de l'entreprise est clairement conçue avec un attrait matérialiste. Profiter au maximum des possibilités de capture dans un temps minime est l'impératif de ces entreprises. Le reste, **le pêcheur en situation de fatigue** en raison des horaires de travail supportés, n'est pas évaluatable.

LE NAVIRE

Le navire est l'endroit où s'intègrent le lieu de travail et le « foyer » du pêcheur. Les cabines réduites, d'utilité multiple, doivent loger plus de deux personnes sans satisfaire aux conditions d'hygiène adéquates. C'est dans ces pièces que doivent cohabiter durant des mois, sans intimité, toujours les mêmes, et sans préparation psychologique afin de faire face à cette vie en commun.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Il faut souligner différents aspects des conditions de travail où la rare protection juridique est habilement mise de côté par ceux qui l'enfreignent.

-**Les contrats** comportent fréquemment de graves anomalies: journées de travail irréelle, sans signature ou signé en blanc, à des émigrés dont les conditions ont empiré.

-**Les cotisations versées à la Sécurité sociale** ne sont pas toujours rigoureuses et maintiennent des irrégularités. Ceci est encore plus grave lorsqu'il s'agit d'entreprises mixtes ou de pavillon de complaisance, avec leurs effets en cas de maladies, d'accident du travail ou de retraite.

-**La journée de travail** est illimitée. L'objectif est de remplir les cales le plus rapidement possible. Ceci se traduit par de journées de travail continue de plus de 20 heures, lors de séjours prolongés en mer qui peuvent atteindre les 7 mois. Ce processus entraîne la fatigue, qui prédisposent aux accidents, et en situation grave, au décès du travailleur.

-**La rétribution salariale** ne correspond jamais aux heures travaillées, ni aux heures supplémentaires, ni aux fins de semaine. Aucune « prime » de danger ou de permanence n'est envisagée

-**La sécurité à bord.** On constate une avancée en terme d'exigence de formation des pêcheurs, mais la journée de travail réalisée en situation de fatigue détériore la capacité de réaction et ralentie les réflexes physiques et mentaux. Par ailleurs, les navires manquent de moyens de sécurité et de sauvetage nécessaires.

II. L'IMPACT SUR LA FAMILLE

La famille, une communauté où doivent se développer les liens humains les plus intimes, est incompatible avec la vie de marin, à qui l'on refuse cette option au long de sa vie en raison de ses longs déplacements en mer et ses courts séjours à terre.

LE MARIN DANS LA VIE DE FAMILLE

La séparation de la famille du travailleur de la pêche industrielle détériore le dialogue familial. Lorsque le marin rentre chez lui suite à une longue absence qui peut atteindre 7 mois, doit initier une vie commune qu'il a dû interrompre pendant longtemps, et qui en son absence a trouvé son rythme et pris des habitudes auxquelles il n'a pu participer.

Le peu de jours dans le foyer n'interrompt pas la tâche que son épouse a du réaliser seule.

On a demandé à ces familles dans l'enquête réalisée par l'Apostolat de la Mer : Quel est le problème majeur engendré par la séparation du couple ? Ils ont répondu de la manière suivante : le manque de dialogue et de vie commune, 39%; la difficulté à sympathiser, 9,1%; le manque de relations conjugales, 12,9%; la solitude, 12%; l'infidélité et les doutes, 7,9%.

LA FEMME DU MARIN DANS LA VIE DE FAMILLE

C'est une femme qui affronte avec courage les difficultés engendrées par l'absence de son mari et qui parle de ce qui lui fait principalement défaut :

-Il est nécessaire qu'elle assume le double rôle de père et de mère dans l'éducation de ses enfants au long de tout le processus évolutif. Elle se demande toujours comment l'aurait fait leur père.

-Elle considère les problèmes de la vie de son mari plus graves que les siens. Elle connaît ses conditions de travail bien qu'il n'en parle pas et elle le reçoit affectée et résignée face à une situation qui ne



change pas.

- Le court séjour du mari dans le foyer donne lieu à une vie agitée, où l'on veut vivre le peu de temps de vie de famille, malgré toutes les difficultés d'adaptation que crée la séparation.

LES REPERCUSSIONS SUR L'EDUCATION DES ENFANTS

Voici un autre aspect dénaturé de cette vie familiale, parce qu'il est impossible pour l'homme de la mer de réaliser la tâche éducative de ses enfants. On ne peut dire qu'il la marginalise car lui-même est déconnecté du quotidien et en rentrant au foyer, il se sent déplacé face à la mère, du fait que les enfants s'en retournent toujours vers elle.

L'étude-enquête réalisée par l'AM a donné la

réponse suivante: si le père passait plus de temps au foyer, les enfants seraient-ils mieux éduqués ? 71,2% ont répondu de façon affirmative.

LES RELATIONS SOCIALES

Le pêcheur est un homme « sans voix » dans la société, impuissant pour faire valoir ses droits en raison de son éloignement en mer. Il est difficile de prendre les chemins de la solidarité et n'importe quelle revendication individuelle peut être synonyme de la perte de son emploi. Il ne lui reste plus qu'à se résigner face à une situation qui ne change pas, où sa dignité n'est pas respectée.

La **femme** doit être intégrée dans la société concernant les démarches de caractère éducatif, civil et économique, qui concerne sa famille. Elle ne se sent pas marginalisée ni ne prétend exiger être

Le message que j'ai transmis, à travers cette analyse, doit être précédé d'une phrase qui reflète cette réalité : « **l'esclavage silencieux du 21^{ème} siècle** ». Tout ceci est marginal et propre à une mentalité du Moyen Âge. Seule la solidarité mondiale pourra sauver cette situation et il faudra travailler assidûment et intelligemment pour qu'existe, à travers le « Comité international de l'AM pour la pêche », une véritable libération des marins et de leurs familles.

Cristina de Castro Garcia

l'égale de l'homme car son estime d'elle-même est forte en raison du travail qu'elle réalise seule.

Les **enfants** s'intègrent différemment dans la vie sociale. Ils ne peuvent faire référence à leur père de la même façon que leurs camarades de classe ou de leur bande d'amis. Leur père est absent dans les moments importants de leur vie: certains dates précises, les réussites ou les difficultés scolaires, le sport, etc. et toujours sans bénéficier de la chaleur de sa compagnie.

LE PECHEUR RETRAITÉ

L'incorporation du marin à la vie du foyer n'est pas facile, ni pour celui qui revient ni pour ceux qui l'attendent. En raison de ces longs séjours en mer et du peu de temps passé à terre se produit un décalage dans sa vie. En sus de la déconnexion avec la famille, deux autres facteurs rendent le retour difficile : l'isolement à bord en équipages réduits et l'isolement social en général. Ces deux facteurs l'affectent et diminuent sa capacité à reprendre les relations familiales et sociales avec succès.

Une autre difficulté peut être celle de s'affronter à l'économie du foyer du fait que les prestations de retraite peuvent être très faibles, en raison d'éventuelles irrégularités dans les cotisations versées à la Sécurité sociale.

difficile il ritorno: l'isolamento a bordo in

L'AM AUX JOURNÉES MONDIALES DE LA JEUNESSE

Sydney, Australie, 15-20 Juillet 2008

L'AM aura un stand à l'EXPO-Vocations aux Journées Mondiales de la Jeunesse pour informer et faire connaître son engagement. Il est prévu également des catéchèses sur des thèmes, touchant au monde maritime, susceptibles d'intéresser les jeunes.

Les JMJ sont le plus grand rassemblement de jeunes dans le monde et elles se tiendront à Sydney du 15 au 20 juillet 2008. Organisées par l'Eglise Catholique, elles rassemblent des jeunes du monde entier pour jeter des ponts d'amitié et d'espérance entre les continents, les peuples et les cultures.

En août 2005, Sydney a été sélectionné pour accueillir les XXIII^{èmes} JMJ. L'annonce fut faite par le Pape Benoît XVI à la fin des XXII^{èmes} JMJ à Cologne.

Les JMJ08 seront l'occasion de la première visite de Sa Sainteté Benoît XVI en Australie et nous sommes impatients de l'accueillir. Les JMJ constitueront pour les jeunes du monde, un pèlerinage dans la Foi et leur permettront de rencontrer le Seigneur et de faire l'expérience de son amour. Ce sera une occasion pour eux de partager, de grandir et d'apprendre ensemble.



CONFÉRENCE RÉGIONALE DE L'A.M. POUR L'AMÉRIQUE DU NORD ET LES CARAÏBES

Baltimore, USA, 1 – 4 Avril 2008

par le Diacre **Albert Dacanay**
Coordonnateur Régional

La Conférence régionale de l'AM pour l'Amérique du Nord et les Caraïbes a coïncidé avec la rencontre nationale de AOS-USA. Il y avait 32 participants en provenance des USA, du Canada des Caraïbes, ainsi que le Sous-Secrétaire du Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants et des Personnes en Déplacement, Mgr Novatus Rugambwa (cf. son allocution, p 11).

Le thème principal était le Trafic d'êtres humains et ses enjeux pour le monde maritime. La Sr Mary Helen Doherty, du Bureau des Migrations et des Réfugiés (Service du trafic d'êtres humains)-USCCB (Conférence Episcopale des USA), donna la conférence principale et anima les ateliers.

Mgr Rugambwa et le Diacre Albert Dacanay présentèrent la nouvelle configuration de la Région, qui inclura dorénavant les pays des Caraïbes de langue anglaise, française et néerlandaise, ainsi que le Canada et les USA. Les Pays hispanophones et le Mexique sont maintenant dans la région Amérique Latine. L'AOS-USA annonça la récente nomination de son nouvel Evêque promoteur, Mgr John Kevin Boland, du Diocèse de Savannah, dans l'état de Géorgie. Mgr Boland est membre, depuis de nombreuses années, du programme de l'AOS-USA pour l'aumônerie des navires de croisière et il connaît bien les activités de l'AOS-USA. Le Père Allan Beck, S.J, le Directeur de la Commission sur la Diversité Culturelle dans l'Eglise, dont fait partie l'AOS-USA, expliqua la restructuration de l'USCCB. Les participants furent mis au courant des différentes initiatives de l'AM en Amérique du Nord et dans les Caraïbes.

LA MISE EN OEUVRE DES RACCOMANDATIONS DU XXIIÈME CONGRÈS DE L'A.M.

L'aumônier doit inciter et aider la communauté locale à prendre conscience de l'engagement apostolique de l'AM dans le diocèse. A chaque fois que cela est possible, les aumôniers, le personnel et les

bénévoles doivent échanger avec la communauté locale sur leur apostolat. Les rapports (SWOT) trimestriels et annuels aux Directeurs nationaux devraient aussi être envoyés aux Evêques diocésains pour les tenir au courant des développements dans les zones portuaires.

Au Canada, l'AM est en contact avec divers groupes culturels afin de les associer à l'accueil de leurs compatriotes en transit dans le port. Aux USA, l'AM peut bénéficier de la nouvelle structure axée sur la diversité culturelle, pour coordonner avec les responsables de ces départements la coopération des communautés ethniques pour l'accueil des marins qui visitent nos ports. Il est donc nécessaire de cultiver les contacts avec ces communautés par la radio, en particulier la radio du Sacré-Cœur, mais aussi les radios publiques, qui semblent maintenant mieux disposées à faire passer des annonces d'intérêt général. L'AM devrait aussi se servir de la presse catholique pour annoncer les événements par exemple le « Catholic Register » et le « Catholic Weekly Mailings ». Les organisations bénévoles peuvent aussi aider. L'AM devrait inviter la Légion de Marie et les « Knights of Columbus » à participer à ce ministère de l'accueil.

Encore beaucoup trop de nos aumôniers travaillent seuls. Il y a urgence de recruter des volontaires pour collaborer avec l'aumônier et qui seront des amis et aussi des guides et des défenseurs des droits des marins qui viennent dans nos centres. Des séances de formation et de travail doivent être organisées régulièrement pour nous rappeler constamment la spécificité de notre identité et de notre engagement pour le bien-être des marins. Il est nécessaire aussi de développer chez nous une compétence pour l'écoute et le dialogue pastoral afin de pouvoir répondre aux attentes des marins.

Les promoteurs épiscopaux sont les meilleurs moyens pour obtenir le soutien et la coopération dans notre Eglise locale. Les aumôniers devraient à l'occasion inviter les Evêques à visiter et à célébrer

à bord la messe avec les marins, à venir aux centres et à présider une réunion de levée de fonds. Des relations suivies avec l'Evêque promoteur et l'Evêque du lieu nous permettront de partager sur les exigences de notre mission.

L'expérience nous a montré que le diaconat permanent est particulièrement adapté à notre apostolat, qui est souvent un ministère de présence et de service. Dans l'exercice de leur ministère ordonné, à travers l'écoute, le partage et la conscientisation, les diacres manifestent la sollicitude de l'Eglise et sont le signe de la présence de Jésus, le Serviteur. Les vocations au diaconat sont en augmentation, et leur formation a toujours mis l'emphase sur le service aux plus marginalisés. Ajouté à cela, il y a aussi la difficulté pour l'Evêque de trouver des prêtres pour ce ministère, car la plupart des prêtres sont déjà surchargés avec les activités paroissiales, l'école, l'hôpital, la prison etc..

Il faudrait qu'il y ait une invitation permanente aux candidats au Diaconat pour visiter et s'engager dans le ministère auprès des marins et des pêcheurs. Le Directeur National devrait faire connaître ce ministère lors des conférences et des réunions de Diacres, afin de les aider à prendre conscience combien notre ministère est adapté au Diaconat permanent.

Même dans les plus grands ports d'Amérique du Nord, peu de catholiques sont au courant de l'existence et des activités de l'AM. Du reste, on peut traverser en voiture la zone portuaire sans même remarquer les immenses grues et les cargos qui chaque jour sont à quai ... Evidemment que les paroisses un peu plus éloignées en sont encore moins conscientes. Ceci nous ramène à la nécessité de promouvoir le travail de l'AM auprès des Eglises locales.

L'INDUSTRIE DE LA PÊCHE

Dans notre région la pêche est particulièrement intensive dans la zone des Caraïbes, du Canada et dans certaines parties des USA (elle n'existe pratiquement pas à San Pedro...et elle reprend lentement à la Nouvelle-Orléans.) En général on peut

dire que l'AM a encore beaucoup à faire dans ce secteur.

L'AM devrait sensibiliser l'industrie et les communautés de pêcheurs, de ses activités et des services disponibles à travers une campagne de conscientisation et des invitations à visiter les centres de marins. A la Nouvelle-Orléans, nous avons réussi à réunir quatre autres organisations maritimes chrétiennes (les Grecs Orthodoxes, les Norvégiens, les Allemands et les Baptistes) pour proposer ensemble un service aux pêcheurs. Ce qui a donné naissance à de bonnes relations inter confessionnelles. L'AM doit se tenir au courant des problèmes et aussi connaître la législation et les activités de l'OIT et de la FAO ainsi que les traités internationaux ratifiés par les USA et le Canada.. L'AM, il faut le rappeler, soutient et promeut les conventions internationales, telle la *Convention sur le Travail dans le secteur de la Pêche 2007*, et doit faire entendre sa voix lors des forums et des débats.

Il est nécessaire d'insister auprès des aumôniers, des permanents et des bénévoles de la Région que notre mission réclame de nous un engagement dans la pastorale en faveur des pêcheurs et de leurs familles.

L'AM doit être la voix des pêcheurs et faire connaître au grand public leur culture et leurs difficultés professionnelles.

L'AUMÔNERIE DES NAVIRES DA CROISIÈRE

L'aumônerie des navires de croisière demande aux passagers de remplir un formulaire d'évaluation à la fin de la croisière. Ces réponses sont ensuite envoyées au siège de l'AOSUSA pour être étudiées et archivées. L'aumônier lui aussi doit soumettre un rapport avec les annotations du directeur de la croisière et du représentant de la compagnie. Toutes ces informations sont prises en considération par la Secrétaire Générale en vue de la prochaine mission de l'aumônier.

Les aumôniers peuvent et doivent célébrer la messe pour le personnel du bord. Ils doivent être disponibles pour les besoins spirituels de l'équipage. Ils doivent aussi avoir de bonnes relations avec



les aumôniers locaux de l'AM, qui sont souvent plus à même de traiter des questions concernant la manière de traiter les membres de l'équipage à bord.



Il faut aussi tenir à l'esprit le vocabulaire utilisé. Dans la constitution de l'AOS-USA, on parle de 'programme' du ministère à bord des navires. L'emploi de ces termes est délibéré, afin de mettre l'accent sur la mission et le but du 'programme' et non pas sur le prêtre lui-même. Des propositions utiles pour un manuel concernant l'aumônerie des navires de croisière sont disponibles et il est rappelé aux membres qu'ils peuvent aussi accéder au blog sur le site yahoo.com. Chaque nouvel aumônier reçoit une documentation qui l'aidera. Il y a aussi un DVD qui offre certains conseils et suggestions aux aspirants aumôniers. Il est important d'obtenir la coopération de plus de compagnies de croisières, spécialement celle de «Carnival» et «Royal Caribbean». Les aumôniers du bord doivent travailler de concert avec les aumôniers des ports. Certaines parties de ce «programme» peuvent être adoptées par AOS-Canada.

“MANUEL DES AUMÔNIERS ET DES AGENTS PASTORAUX DE L’A.M.”

La plupart d'entre nous avons lu attentivement ce manuel. L'équipe d'aumônerie d'un des centres l'a étudié systématiquement pendant les réunions d'équipe en décembre dernier. De l'avis général il est complet et utile. Les directives sont claires et les objectifs bien définis, ce qui aidera grandement les aumôniers et agents pastoraux dans leur mission. C'est une bonne source de référence pour nos prestations au personnel maritime et aussi un rappel de la nécessité de formation permanente.

Les différents centres se servent de sources dif-

férentes pour la formation. Certains se servent de la Lettre Apostolique *Stella Maris* du Pape Jean-Paul II, des livres et imprimés de l'école d'aumôniers de Houston. D'autres encore du «Manuel de l'ICMA».

La majorité des membres souhaite que le Manuel soit imprimé sous forme de livret, facile à porter et à consulter. Il peut être téléchargé des sites nationaux et internationaux. Le consensus est qu'il devrait être en Anglais, Français et Espagnol dans des éditions séparées. Chaque aumônier devrait en avoir une copie. Il est aussi suggéré que chaque Evêque de diocèse maritime devrait en posséder un afin qu'il puisse se tenir au courant de la spécificité et de l'évolution de ce ministère et le soutenir.

BULLETINS ET SITES INTERNET DE L’A.M.

La région a déjà publié le deuxième numéro de son bulletin régional trimestriel « Star of the Sea ». Elle contient des nouvelles et des vœux de Pâques du CPMPD, des Evêques promoteurs, du coordonnateur régional, des directeurs nationaux de la région. Il a été bien accueilli et tous en ont apprécié le contenu et la présentation. Un site Internet régional est à l'étude. Il y a de nouvelles possibilités en vue du développement de notre apostolat aux Caraïbes. Nous avons reçu des demandes d'information de la Jamaïque, de Trinidad et Tobago et des Bahamas, en vue du lancement de l'AM dans ces pays. Un représentant de la Jamaïque, un candidat au Diaconat, a participé à la conférence et est très désireux de commencer l'AM dans son pays.

CONCLUSION

La conférence a indiqué certaines pistes dans la région où l'AM pourrait améliorer ses prestations, en nous encourageant à élargir notre vision, à mettre en place une meilleure structure de communication et de dialogue et à renforcer le réseau d'aumôniers. Il y a encore beaucoup à faire et nos moyens sont limités. Tout peut aider, plus de soutien, d'assistance et de coopération sont nécessaires si nous voulons des résultats concrets.

Je suis confiant que notre Mère du Ciel, l'Etoile de la Mer, sera toujours avec nous... et que l'Esprit-Saint nous guidera dans notre voyage au service des gens de mer en Amérique du Nord et aux Caraïbes.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE L'A.M. POUR L'AMÉRIQUE DU NORD ET LES CARAÏBES

DISCOURS DE MGR NOVATUS RUGAMBWA

Sous-Secrétaire du CPPMPD

Introduction

Je suis heureux et reconnaissant de votre invitation qui me donne l'occasion de participer à la Conférence Régionale de l'AM pour l'Amérique du Nord et les Caraïbes et à la rencontre nationale de l'AOS-USA. Je vous transmets les cordiales salutations du Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants et des Personnes en Déplacement, particulièrement celles de notre Président le Cardinal Renato Raffaele Martino, du Secrétaire S.E. Mgr Agostino Marchetto et des officiels du Secteur Maritime.

Je voudrais féliciter le Diacre Albert Dacanay pour son élection et sa nomination aux importantes responsabilités de Coordonnateur Régional. Les responsabilités de Coordonnateur Régional pour ce vaste territoire, qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique et de la Mer Caraïbes au Pôle Nord est un véritable défi et je suis sûr qu'il pourra compter sur le soutien et la collaboration de tout le réseau régional.

Comme vous le savez, déjà pendant le récent XXII^e Congrès Mondial de l'AM à Gdynia en Pologne en juin de l'année dernière et dont les actes seront publiés bientôt (People on the Move n. 106), il avait été annoncé, qu'afin de mieux prendre en compte les réalités culturelles et pastorales, le Mexique et Cuba feront dorénavant partie de la région Amérique-Latine alors que les îles anglophones, francophones et néerlandophones, se joindront, elles, à la région Amérique du Nord. Je saisirai cette occasion pour remercier le P. Lorenzo Mex pour le courage et le dévouement dont il a fait preuve pendant les cinq années de présidence de cette région et aussi pour avoir organisé et accueilli si généreusement la conférence régionale de Progreso (Mexique) en 2005.

Je voudrais remercier tous ceux qui ont organisé la présente réunion, en premier lieu le P. Sinclair Oubre et Mlle Doreen Badeaux, respectivement Président et Secrétaire Générale de AOS-USA, Sr Myrna Tordillo, Directeur national de l'AOS-USA et le Diacre Albert Dacanay. Cette année le P James Keating, ancien Directeur national pour les USA, nous manquera ; en effet, il était toujours fidèle à toutes les réunions nationales et jusqu'à ses derniers moments il est resté passionnément attaché à notre apostolat. Puissent lui et Mgr Vincent Patrizi, ancien Directeur diocésain de l'AM de Corpus Christi, tous deux récemment décédés, reposer en paix.

Permettez-moi d'exprimer encore la gratitude du Conseil Pontifical pour le don généreux de la famille Calais à l'AM-International. Ce fut une joie que d'accueillir le P. Oubre et les 11 membres de la famille Calais à notre Conseil Pontifical à Rome en octobre et de faire les démarches pour leur audience avec le Saint-Père. En plus de la contribution financière, nous avons aussi reçu en cadeau deux modèles réduits de navires : le premier destiné au Pape et l'autre au Conseil Pontifical. Le nôtre est soigneusement conservé dans le parloir de nos bureaux au Palazzo San Calisto.

Le XXII^e Congrès International de l'AM

Les rencontres régionales et nationales représentent une partie importante de notre agenda. C'est l'occasion pour les aumôniers, les agents pastoraux et les bénévoles de s'entendre sur une vision commune, d'apprendre à se connaître et à travailler ensemble comme une équipe et en réseau. En outre, cette conférence



arrivant dans le sillage du XXII^o Congrès International, revêt une importance particulière et sera l'occasion d'un suivi de cet important évènement.

Le congrès dans son document final nous a donné un riche ensemble de conclusions et de recommandations, fruit de la réflexion, du partage et du travail des participants. Nous devons maintenant les mettre en pratique durant les cinq prochaines années, si nous voulons que le congrès porte ses fruits. C'est maintenant le temps pour chaque région et pour chaque pays de décider comment la triple responsabilité de la proclamation de la Parole de Dieu, de la célébration des Sacrements et de la « Diaconie », peut être mieux mis en pratique à tous les niveaux de notre engagement pastoral, à savoir à l'échelon régional, national et local.

Lors de la récente réunion des coordonnateurs régionaux de l'AM, tenue à Rome en janvier de cette année, les régions ont proposé les mesures les plus importantes à être mises en place. Elles ont aussi proposé des mesures pratiques pour l'application dans chaque région des recommandations qui se trouvent en page 12 du document final du congrès au chapitre « projets et initiatives ». Il a été aussi décidé que dans 6 mois (juin 2008), un questionnaire serait envoyé à tous les coordonnateurs et directeurs nationaux pour évaluer le processus de mise en place de ces recommandations. Je suggère que vous preniez du temps pendant cette conférence pour proposer les priorités pour votre pays, votre port ainsi que pour la région et que vous réfléchissiez ensemble sur les ressources qui seront nécessaires pour leur mise en oeuvre.

La Pastorale du secteur de la pêche



J'ai porté avec moi le dernier numéro de notre Bulletin International *Apostolatus Maris*, qui contient toute une documentation sur la récente rencontre des Coordonnateurs régionaux, dont j'ai parlé plus tôt. Elle a été suivie par le Comité International de l'AM pour la Pêche dont parle également le bulletin. Connaissant votre intérêt et votre engagement dans le domaine de la pêche, je voudrais attirer votre attention sur les recommandations faites après la discussion sur la *Convention sur le Travail dans le secteur de la Pêche 2007*, par les participants dont faisaient partie un expert de la FAO et un autre de l'OIT.

Les principales recommandations en vue de promouvoir cette convention sont les suivantes: donner des témoignages de première main sur les incidents maritimes ; soutenir et participer aux campagnes pour faire prendre conscience de la situation dans le secteur de la pêche ; conscientiser les pêcheurs sur leurs droits ; les aider à négocier collectivement comme cela se fait dans la marine marchande ; prendre la défense des marins auprès des décideurs ; continuer à participer au travail et aux sessions de l'OIT à travers l'ICMA.

Il est demandé à l'AM de participer à cet effort collectif pour faire de cette convention un « label international » pour la qualité de l'emploi et du travail décent à travers le monde. Qu'il devienne un instrument en faveur des droits et du bien-être des pêcheurs.

« Manuel pour les Aumôniers et les Agents pastoraux »

Le Manuel pour les aumôniers et les agents pastoraux de l'AM, a été présenté lors du congrès et est en service depuis décembre 2007. C'est un document important, qui prend en considération les tous derniers documents de l'Eglise, de la législation maritime, les avancées technologiques et aussi l'expérience des aumôniers et des bénévoles. Il peut être utilisé pour la formation et comme source de référence. Il est actuellement disponible en format électronique, mais une version imprimée en Anglais, Français et Espagnol a été annoncée par le Conseil Pontifical. Après la publication des actes du congrès, nous publierons le manuel en fascicules dans les trois langues déjà mentionnées (*People on the Move*, N106, Suppl.). Cela n'empêche pas cependant les directeurs nationaux et les coordonnateurs régionaux de publier leur propre édition. Les traductions sont aussi possibles, pourvu que cela se fasse sous l'autorité de l'Evêque Promoteur et du directeur national.

L'AM en Amérique du Nord

La région, il est vrai, est vaste et pleine de défis mais il y a aussi des signes encourageants et beaucoup d'efforts et d'initiatives pour améliorer les prestations et l'engagement des l'AM auprès des gens de mer.

Aux Etats-Unis : la tenue régulière de conférences nationales annuelles; la bonne participation de AOS-USA au XXII^o Congrès Mondial ; le projet d'aumônerie sur les navires de croisière ; la campagne d'information à propos du TWIC (Transportation Worker Identification Credential) ; les efforts pour intégrer le concept de commerce équitable à l'industrie maritime ; le travail en réseau et le support logistique du Secrétariat en temps de crise et de cataclysme, qui a permis de trouver des solutions dans des situations difficiles : la publication régulière du bulletin national « Catholic Maritime News » ; les bonnes relations avec tous les partenaires de l'industrie maritime.

Au Canada : Le soutien de l'Evêque Promoteur et les bonnes relations avec la Conférence Episcopale ; la nomination d'aumôniers dans les ports les plus importants et les contacts réguliers avec le Directeur national ; la bonne participation de AOS-USA au XXII^o Congrès Mondial ; de bonnes relations œcuméniques ; la publication régulière de « Morning Star » et à partir de cette année du bulletin régional.

Aux Caraïbes : Le Conseil Pontifical vous encourage à unir et à focaliser vos efforts afin d'y relancer l'Apostolat de la Mer. Il y a encore quelques vestiges d'un réseau AM qui y existait jadis et le Coordonnateur Régional a signalé des contacts préliminaires avec une société de missionnaires canadiens. Ce sont des signes positifs, et nous vous encourageons à poursuivre vos efforts pour créer une structure officielle de l'AM dans ces îles, où l'on trouve une intense activité maritime :Yachting, croisière et pêche.



L'Apostolat de la Mer et la lutte contre le trafic humain

Avant de conclure mon « message », je voudrais dire ma satisfaction que cette conférence consacrera beaucoup de son temps à la lutte contre ce plus choquant et scandaleux des phénomènes, qu'est le trafic humain. Sans entrer dans les détails, je voudrais simplement vous rappeler que le Saint-Siège, particulièrement notre Conseil Pontifical encourage tous les efforts et initiatives qui visent non seulement à déraciner cette terrible atteinte à la dignité humaine mais aussi à libérer les victimes et à promouvoir leur bien-être intégral (cf. La participation de l'Archevêque Agostino Marchetto, Secrétaire du CPPMPD, au Forum de Vienne *Fight against human trafficking*, 13-15 février 2008, *People on the Move*, 106, XXXX, avril 2008).

Nous espérons et prions pour que notre étude de ce thème bénéficiera aussi d'autres branches de l'AM dans d'autres pays et d'autres régions et leur permettra de trouver de nouvelles possibilités pour éradiquer ce terrible problème en s'attaquant à ses causes.

Conclusion

En conclusion nous vous souhaitons toute la joie et l'espérance de Pâques. Par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie, que nous appelons affectueusement *Stella Maris*, que ces dons du Christ ressuscité demeurent toujours avec nous, spécialement pendant ces jours de rencontre et de partage, afin que nous soyons des témoins fidèles de la Bonne Nouvelle de la Résurrection, en solidarité avec les milliers de marins et de pêcheurs qui arrivent dans nos ports quotidiennement et avec tous ceux qui sont confiés à notre sollicitude pastorale.

Je vous souhaite une bonne et fructueuse conférence et vous remercie de votre attention.

FÊTE DE SAINT FRANÇOIS DE PAOLA

(Gênes, Italie, le 4 mai 2008)

Homélie de Mgr Jacques Harel



C'est pour moi un grand honneur de participer à cette célébration de la fête de la mer à laquelle vous m'avez invité, et je vous en remercie de tout cœur. La ville de Gênes est renommée pour sa grande tradition maritime. Tout au long de l'histoire, en effet, elle a joué un rôle important dans le commerce maritime et dans l'exploration. N'est-ce pas ici qu'est né Christophe Colomb, l'un des plus grands explorateurs de tous les temps ? Et aujourd'hui, ce grand port abrite les bases de nombreuses compagnies maritimes marchandes et de croisière. Les chantiers maritimes constituent sa plus grande industrie, et son université est célèbre dans tout le monde pour les matières économiques et maritimes qu'elle enseigne.

Je vous apporte à tous les salutations du Conseil pontifical de la Pastorale pour les Migrants et les Personnes en Déplacement, et en particulier celles de son Président, le Cardinal Renato Raffaele Martino, et de son Secrétaire, S.E. Mgr Agostino Marchetto.

Nous sommes réunis ici pour célébrer la fête de **Saint François de Paule** (1416-1517), le fondateur de l'Ordre des Minimes, proclamé patron des marins italiens par Pie XII en 1943. Il est également le protecteur de l'Apostolat de la Mer, cette organisation catholique à laquelle le Saint-Siège a confié la responsabilité de la pastorale des gens de la mer. Saint François de Paule est connu tout particulièrement pour un événement miraculeux que vous connaissez tous, j'en suis certain. En 1464, il voulut traverser le détroit de Messine pour se rendre en Sicile mais un passeur refusa de le transporter. Alors, François étendit son manteau sur l'eau, en noua l'un des bords à son bâton, monta dessus avec deux autres frères et tous trois traversèrent le détroit sur ce bateau à voile improvisé. C'est depuis lors que les marins le considèrent comme l'un d'entre eux et qu'ils s'en remettent à lui pour leurs nécessités.

Pour de nombreux marins de l'Atlantique Nord, cette année a connu l'un des hivers les plus difficiles. Ils ont rapporté que la mer était si forte qu'ils avaient souvent craint pour leur vie. Si je vous dis cela, c'est pour rappeler que la marine marchande et la pêche sont parmi les professions les plus dangereuses et que nous avons donc une grande dette de reconnaissance à l'égard de ceux qui acceptent de laisser leur sécurité chez eux et loin de leur Pays, pour nous permettre de jouir de ce dont nous avons besoin pour notre développement et notre prospérité. Nous les en remercions et nous prions pour que, grâce à l'intercession de saint François de Paule, soient appliqués de meilleurs standards de sécurité et qu'ils puissent rentrer dans leurs foyers, sains et saufs.

Nous savons aussi que ce ne sont pas là les seuls risques auxquels ils sont exposés. De par la nature de leur travail, ils doivent rester loin de leurs familles et de leurs églises pendant des mois et parfois des années. Cela engendre une forte pression sur la famille et sur leur vie spirituelle. L'Apostolat de la Mer s'efforce de les accompagner, de les soutenir et de les aider à vivre une vie chrétienne et remplie de significa-

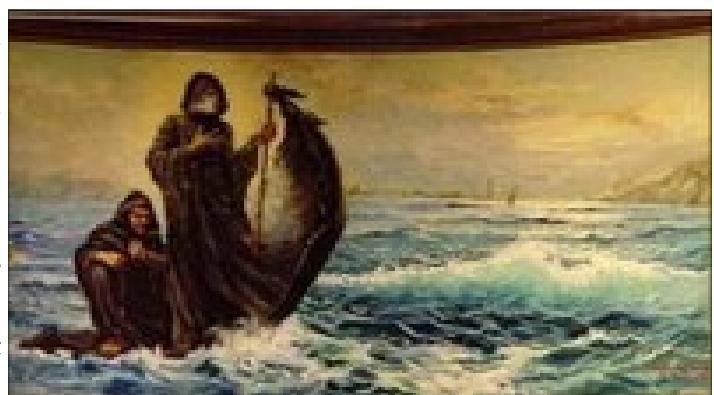
tion. Comme l'a rappelé le dernier Congrès mondial qui s'est déroulé en Pologne l'année dernière, cela se fait à travers la proclamation de la Parole de Dieu, la célébration des Sacrements, la prière et le service – désintéressé et fidèle – de nos aumôniers, des agents pastoraux et des volontaires. En effet, la vocation de l'Apostolat de la Mer est de jeter un pont entre l'Eglise et le monde maritime, et de témoigner de l'amour et de la compassion de Jésus, en introduisant – comme cela a été affirmé dans le récent Congrès – "*un humanisme chrétien dans le monde maritime*" (Message aux gens de la mer, 2007).

L'industrie maritime est très dynamique, et elle a réussi à s'adapter aux grands changements économiques engendrés par la mondialisation. Alors que, dans beaucoup de régions du monde, l'industrie de la pêche cherche comment pratiquer une pêche durable, la marine marchande – y compris le secteur des croisières – connaît, et je suis heureux de pouvoir le dire, une période de prospérité. Ce qui a donné vie à une révolution technologique, qui fait qu'aujourd'hui les bateaux sont plus grands, les équipages plus réduits et internationaux, les ports plus éloignés du centre des villes, et les temps d'escale dans les ports réduits de façon drastique. Les marins ont souvent dû payer un prix très élevé pour s'adapter à ces nouvelles conditions. La pression et la fatigue liées au travail mettent leur dignité et leur santé à dure épreuve. On ne peut accepter qu'ils portent un poids aussi lourd dans la cadre de la modernisation de l'industrie. Dans une récente lettre que le Saint-Père Benoît XVI a adressée à Son Eminence le Cardinal Renato R. Martino en tant que Président du Conseil pontifical "Justice et Paix", il a affirmé que "*le développement ne peut se réduire à la simple croissance économique : il doit comprendre la dimension morale et spirituelle ; un humanisme intégral authentique ne peut qu'être aussi solidaire*" (10 avril 2008).

Dans ce milieu en transformation constante, l'Apostolat de la Mer doit répondre aux signes des temps et revoir périodiquement les activités et les services en oeuvre, afin d'identifier les secteurs devant être développés, ceux qui doivent être modifiés ou, éventuellement, abandonnés. Cela exigera de notre part un esprit de renouvellement et d'innovation, en ayant présent à l'esprit que la fidélité – qui signifie certainement continuité et stabilité – n'est pas une simple répétition du passé, mais qu'elle a besoin de créativité.

A ce propos, je peux dire que l'Apostolat de la Mer en Italie est l'une des organisations nationales les plus dynamiques et importantes. Au cours des dernières années, il s'est fortement et visiblement développé, et sa voix est respectée et écoutée dans tout le monde maritime. Avec ses 29 centres disséminés le long des côtes, et avec son équipe efficiente d'aumôniers, agents pastoraux et volontaires, coordonnés par l'éminent Directeur national qu'est don Giacomo Martino, il s'adresse sans distinction à tous les gens de la mer qui arrivent chaque jour dans les ports du Pays. Le long des années, l'Apostolat Italien de la Mer a été en première ligne dans le secteur du *welfare* maritime, encourageant par exemple la création de Comités de *Welfare* dans les ports. Il a aussi joué un rôle important au niveau international, en mettant en valeur et en soutenant généreusement de nombreuses initiatives en vue d'un cadre de travail meilleur et plus sûr. Aussi, l'A.M. italien et ses membres méritent-ils notre gratitude et nos encouragements.

Notre organisation est souvent identifiée avec la *Stella Maris*. L'*Etoile de la Mer* est le phare qui indique la bonne direction et permet au bateau de poursuivre sa route et d'arriver au port. Dans nos vies aussi, Marie est l'étoile qui nous guide, nous protège et intervient en notre faveur. Tournons notre regard vers elle et prions afin que "*avec elle comme guide, nous ne nous égarerons pas... nous n'avons rien à craindre si elle nous protège*" (cf. Saint Bernard de Clairvaux).



RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR NATIONAL DE L'APOSTOLAT DE LA MER D'ITALIE



Le 17 avril 2008 a vu se réunir à Rome, au Siège de *Migrantes* (CEMI), le Comité directeur national de l'Apostolat de la Mer d'Italie. Outre le Directeur national, le P. Giacomo Martino, et le Coordinateur national, le diacre Renato Causa, ce Comité compte les membres suivants : Paolo Cava, de *Costa Crociere* ; Bartolomeo Carini, de la Sté *Messina* ; l'Amiral Raimondo Pollastrini, Commandant général

des Capitaineries de Port italiennes ; le Capitaine Ivo Guidi, des *Agents Maritimes* ; le Commandant Elio Rizzi, de *Confitarma* ; le P. Giuseppe Mazzotta, responsable *Stella Maris* d'Augusta ; don Luca Centurioni, coordinateur des aumôniers de bord ; et le diacre Massimo Franzi, Président de la Fédération nationale des Associations *Stella Maris*. Après la confirmation des rôles, le Comité directeur a analysé la situation des Centres *Stella Maris*.

Ces Centres sont désormais présents dans environ 27 ports italiens, avec une progression très rapide au cours des dernières années (ils n'étaient que 6 au départ), et leur fonction d'assistance religieuse et pastorale ne se limite pas à une action caritative dans les cas d'urgence mais est désormais structurellement insérée dans le monde maritime et dans la vie des gens de la mer. Aujourd'hui, la contribution apporté aux marins étrangers est toujours plus importante, surtout pour ce qui est des communications avec leurs familles car pour eux, la communication est ce qui compte le plus, le seul lien qui le rattache à ceux qu'ils aiment, à leurs racines, à leurs valeurs. Les Centres *Stella Maris* s'efforcent de suppléer à ces problèmes en se proposant toujours plus comme "*la maison loin de chez eux*".

Le service des aumôniers de bord sur les bateaux de croisière présente une structure désormais

bien définie, et ce grâce à des accords passés avec les compagnies d'armement et une reconnaissance officielle de l'aumônier de bord aussi en tant qu'officier de *Welfare* du personnel maritime, une position qui consent à nos prêtres de partager la vie à bord de maritimes de toutes nationalités et de tous grades.

Notre secteur est également présent dans les Comités de *Welfare*, prévus au niveau international par les dispositions ILO et IMO pour l'assistance des gens de la mer ; en Italie, ils se sont constitués ces dernières années, grâce justement aux pressions de l'Apostolat de la Mer italien, de concert avec le Corps des Capitaineries et le Syndicat international.

Présents au niveau national, les Comités le sont aussi dans 7 ports, et en cours d'organisation dans 21 autres. Ils regroupent des représentants des différents sujets du monde maritime et des organisations locales, et ils ont pour objectif de coordonner le *Welfare* des maritimes et de réunir les ressources nécessaires pour soutenir l'action des groupes de volontaires qui travaillent dans les ports (dans la pratique, généralement, les *Stelle Maris*).

Aujourd'hui, les rapports sont donc les meilleurs possibles avec tous les secteurs de la marine, aussi et surtout à travers la participation à la vie sociale dans le secteur maritime. Et dans ce cadre, nous pouvons aussi englober l'attention à la formation. L'Apostolat de la Mer italien est présent au sein de l'Académie italienne de Marine Marchande, qui prépare les jeunes officiers de la flotte italienne, comme enseignant d'éthique dans le monde maritime. L'enseignement reçu dans un institut de formation public permet de promouvoir les valeurs chrétiennes parmi les jeunes élèves officiers, les commandants et les officiers d'Etat Majeur de demain, c'est-à-dire ceux qui, à bord des bateaux, seront responsables de la condition des équipages et du travail.

Au terme de la rencontre du Comité directeur, les participants ont confié les projets de l'Apostolat de la Mer au Seigneur, à la Vierge *Stella Maris* et à saint François de Paule.

Renato Causa, diacre

SESSION NATIONALE 2008 DE LA MISSION DE LA MER

Lisieux, France, le 4 mai 2008



Gauche-droite: P. Gaborit, P. Pasquier, Cap. Martin

« *Vivre ensemble,
un défi pour aujourd'hui* »

DECLARATION FINALE

La Mission de la Mer a tenu sa session nationale à Lisieux, à l'Ascension 2008. Elle y a fait le point de son travail sur le thème d'année : "Vivre ensemble, un défi pour aujourd'hui". Nous sommes conscients que notre mission concerne plus largement toute la communauté maritime et les gens de mer et que nous avons aussi à leur manifester notre proximité au nom de l'Évangile. L'un de ces défis est la construction de relations avec les plus jeunes dans les écoles et sur les bords.

La plaisance et les activités professionnelles littorales commencent à trouver une place parmi nous. Un dialogue s'installe qui va dans le sens d'un meilleur « vivre ensemble ». Ce dialogue reste à trouver avec les scientifiques.

La MdM a relevé les principales difficultés auxquelles les marins ont à faire face. Les pêcheurs sont confrontés aux problèmes des quotas de pêche dans un contexte de raréfaction de la ressource et du défi de sa préservation. Ils sont déroutés par les distorsions constatées dans l'application des règles communes

européennes. Ils sont inquiets sur l'avenir de leur métier.

Face à cette situation, pour qu'ils puissent s'en sortir, nous sommes convaincus de la nécessité de renforcer les solidarités professionnelles entre pêcheurs en dépassant les particularismes locaux et en collaborant avec les associations de femmes, très présentes sur les ports.

Les marins de commerce, même s'ils ont vu leurs conditions de vie s'améliorer sur certains points (durée des contrats, niveaux de salaires, état des navires, moyens de communica-

Cela nous renforce dans notre conviction de l'utilité des visites à bord et des lieux d'accueil. C'est dans le Vivre Ensemble que s'exprime d'une manière pratique la fraternité universelle qui doit unir les hommes et les femmes de ce temps. Nous puissions cette conviction dans l'Évangile et nous nous efforçons d'en témoigner dans le monde maritime.

Nominations et Changements

Le P. Guy Pasquier du Havre, qui après 15 années comme prêtre navigant vient de cesser ses activités professionnelles à bord des navires, a été nommé Secrétaire Général de la MdM, en remplacement du P. Robert Gaborit, qui a accepté de nouvelles responsabilités paroissiales, tout en conservant son engagement d'aumônier de la mer. On se rappellera que le Capitaine Philippe Martin est le Président de la Mission de la Mer et que Mgr Claude Schöckert est le Président du Service national de la Pastorale des Migrants et des Personnes Itinérantes de la Conférence Episcopale Française, dont dépend la MdM.

Nos vœux et nos prières les accompagnent.

Il n'y a pas d'église, ni de temple, ni de mosquée ou de synagogue en mer. Mais considérer comme un « vide » spirituel, le temps qu'on y passe seul ou avec un équipage, serait ignorer naïvement la profondeur d'âme du marin.

**Père François Le Gall
AOS International, 1988-1993**

tions avec les familles, ...) sont de plus en plus confrontés aux exigences des codes de sécurité et aux conditions de travail liées aux effectifs réduits. Il leur devient de plus en plus difficile d'aller à terre pendant les escales. La multinationalité des équipages et la difficulté de maîtriser une langue commune amplifient le sentiment d'isolement.

AUMÔNERIE DE LA MISSION DE LA MER

Pointe-Noire, Congo

Rapport d'activités : Juillet 2007 - mars 2008

Dans notre travail pastoral auprès des gens de mer, nous avons mis l'accent pendant ces derniers mois sur les résolutions et conclusions du XXIIème Congrès Mondial de l'AM tenu à Gdynia/Pologne du 24 au 29 Juin 2007. Dans son Message Final on a parlé de l'Apostolat de la Mer comme d'un « Humanisme Maritime vivifié par l'Espérance Chrétienne ».

La visite des navires a été pour nous un moment très fort dans cette action pastorale. Ce fut l'occasion pour nous de rendre plusieurs services aux marins à savoir: le transport au centre ville pour des achats, le changement d'argent, les démarches bancaires, l'Internet, l'achat de cartes téléphoniques, l'expédition d'un colis par DHL, l'assistance sanitaire dans un hôpital, la poste, la participation aux célébrations Eucharistiques lors de la fête de Noël, la prière du vendredi à la mosquée.

Il est intéressant de noter que la grande demande des marins demeure l'accès à l'Internet et au téléphone.

Au début de l'année 2008, nous nous sommes de nouveau inscrits dans le registre de visite de navires, une activité où notre apostolat prend tout son sens. Au cours de ce trimestre nous avons vécu un triste événement: le décès d'un marin ukrainien en date du 3 Février

2008, âgé de 47 ans survenu sur le navire Astra Sea, battant pavillon chypriote. L'équipe de



Le P. Lelo, aumônier, au centre

l'AM a été présente pour les assister dans plusieurs démarches concernant le rapatriement du corps vers son pays d'origine et pour le culte religieux. Le 22 Mars 2008, nous avons aidé au retour d'un marin égyptien dans son pays pour des raisons de santé et avons aussi participé au règlement de certains problèmes difficiles que traversaient les marins sur un navire battant Pavillon de St. Kits et Nevis. Ces difficultés concernaient notamment la question du manque d'eau, des salaires non-payés et des mauvais traitements divers que subissaient les marins. A ce propos une réunion a été convoquée avec l'équipage et l'aumônier et une solution d'ensemble a pu être trouvée pour soulager tous ces maux. Dieu merci !

Les difficultés rencontrées au cours de notre apostolat sont l'absence :

- d'une structure propre à l'AM pour l'Accueil des marins ;
- d'Internet et Téléphone ;
- d'une salle ou centre de loisirs ;
- de moyens financiers pour faire face à certains problèmes que nous rencontrons ;
- d'un matériel informatique complet pour l'Aumônier;
- d'une antenne ITF au Congo

Conclusion

Quant aux difficultés ils demeurent toujours les mêmes : le manque de moyens adéquats pour faire face à certaines situations que traversent les marins de passage dans notre port. Nous n'avons pas de ressources et de revenus, l'aumônier est parfois obligé d'utiliser ses honoraires pour les cas urgents. Le manque de structure d'accueil des marins pose toujours problème.

Nous remercions Mgr. Jean Claude Makaya, notre Evêque Promoteur, pour son attention paternelle, pour les encouragements et l'assistance dans notre action pastorale. ITF a été aussi d'une grande aide pendant cette année, spécialement dans la résolution de certains problèmes difficiles que rencontraient les marins.

*Père Joachim Lelo
Aumônier AM à Pointe-Noire*

LA PROTESTATION DES PECHEURS ENFLAMME L'EUROPE

La principale question source d'agitation chez les pêcheurs est le prix du fioul. En effet, l'augmentation du litre de carburant à 0,80 Euro fait que la pêche n'est plus rentable et que la vente des poissons ne suffit presque plus à couvrir les frais. Si cela continue, le risque est grand d'une grave crise, qui toucherait un secteur fondamental pour l'économie et qui, depuis toujours, fournit du travail à des millions de personnes, auxquelles elle permet de vivre. Il est donc devenu urgent d'agir pour aider le secteur.

Les pêcheurs demandent une baisse du prix du fioul et la révision du FEP (Fonds Européen pour la Pêche). En France, en Espagne, au Portugal et en Italie, des grèves à outrance ont été pratiquées, provoquant aussi le bloc des ports.

C'est le 4 juin que la contestation des pêcheurs a explosé à Bruxelles, où ils s'étaient rendus pour demander une solution à la crise – par exemple, que les Etats soient laissés libres de concéder des aides sectorielles avec l'approbation de l'U.E., que les quotas de pêche soient moins sévères, etc. "Il n'existe pas de solution immédiate, bien que la crise soit immédiate. Les solutions sont à moyen terme, et la Commission Européenne encourage les Etats membres à intervenir en ayant recours au Fond Européen pour la Pêche" a déclaré le porte-parole du Commissaire pour la Pêche, Joe Borg, à la délégation de pêcheurs. La réponse n'a satisfait personne, et la mauvaise humeur a, hélas, provoqué des bagarres dans la Rue de la Loi, entraînant des blessures et des arrestations.

L'Eglise partage l'angoisse des gens de la mer. Pour répondre aux problèmes de l'industrie de la pêche, les évêques de la province ecclésiastique de Saint-Jacques-de-Compostelle, en Espagne, dont S.E. Mgr Luis Quinteiro Fiúza, évêque promoteur de l'Apostolat de la Mer, ont rédigé le Message suivant, afin de demander que des négociations soient entamées pour apporter une juste solution à la crise.

:

"Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur" (*Gaudium et Spes* 1).

Ces mots du Concile Vatican II nous encouragent à montrer combien nous sommes proches des hommes de la mer qui vivent dans nos diocèses et ont expérimenté une saison difficile qui a provoqué plusieurs manifestations, au point d'arriver à la grève à outrance dans les ports de Galicie.

En tant que Pasteurs du Peuple de Dieu pèlerin en Galicie, nous partageons les préoccupations des gens de la mer et nous les exhortons à ne pas perdre l'espérance. Nous demandons aux Administrations de tenir compte de ces problèmes et nous sommes confiants qu'avec la collaboration de tous, il sera possible de trouver des solutions justes, toujours grâce au dialogue et à la négociation.

L'amour des gens de la mer pour la Vierge du Carmel est certainement un don de Dieu. C'est le plus grand héritage que la famille maritime transmet d'une génération à l'autre. Adressons-nous à elle en ces moments difficiles pour les hommes et les femmes de la mer, avec la confiance que nous pourrons toujours compter sur sa maternelle intercession".

+ Julián Barrio Barrio, Archevêque de Saint-Jacques de Compostelle
+ José Dieguez Reboreda, Evêque de Tui-Vigo

+ Luis Quinteiro Fiúza, Evêque d'Ourense et Promoteur Episcopal de l'Apostolat de la Mer
+ Manuel Sánchez Monge, Evêque de Mondoñedo-Ferrol
+ Alfonso Carrasco Rouco, Evêque de Lugo

Lugo, 1er juin 2008



LA PECHE A LA MORUE DANS LES MERS DE TERRE-NEUVE

C'est le premier samedi du mois d'avril et je voyage sur l'autoroute qui va de La Coruña a Hio, Cangas. La journée est magnifique. Le ciel est d'un bleu intense et le soleil brille de toute sa splendeur. Je suis extasié devant la vision du paysage.

En passant près de Pontevedra, on remarque l'imposante tour de la Basilique de Santa Maria la Mayor. Sur l'autoroute de Marín, une quinzaine de kilomètres plus loin, on se trouve comme par enchantement devant la magnifique île de Tambo, sur le fleuve de Pontevedra, tout près de Combarro. Les eaux du fleuve, tranquilles et transparentes, s'habillent de l'azur du ciel. Dans le fond, bien plus loin, on peut voir l'île d'Ons.

J'arrive à Hio où je suis accueilli chaleureusement par les marins qui, dans les années 60, se sont consacrés à la pêche à la morue à Terre-Neuve (Canada). Le but de mon voyage est, sur leur invitation, de célébrer la Messe à l'occasion de leur grande rencontre annuelle. L'église de Hio déborde des familles des marins. L'Eucharistie est profondément ressentie et pleinement vécue. Les notes de la *salve marinera* remplissent d'émotion les coeurs des présents et les *allélua* solennels scandent le rythme de Pâques.

A la fin de la Messe, les marins ont offert un don somptueux au P. Joseba Beobide qui a vécu avec eux pendant vingt-quatre ans à Saint-Pierre et Miquelon, au Canada, et dont la vie synthétise toute une époque de service à l'Eglise, réalisé en accompagnant le monde de la mer.



Agustín Romero, Directeur National

Présence de l'Apostolat de la Mer d'Espagne au Canada dans les années 60



Le P. Joseba Beobide

Au cours des 50 dernières années, l'Apostolat de la Mer en Espagne a assuré une activité importante dans le monde maritime espagnol, sur nos mers et hors de nos mers. Sa présence est devenue plus visible au sein de la marine marchande nationale (pétroliers, cargos, navires de croisières...) et des pêcheurs. Pour des raisons de place uniquement, je me limiterai à ces derniers. La présence chrétienne dans le monde de la pêche dite artisanale a été, pour des raisons de proximité géographique et sociale, très importante dans les paroisses ordinaires de tout le littoral national, mais aussi en raison du dévouement particulier des prêtres désignés tout spécialement comme aumôniers auprès des gens de la mer.

Ce monde des pêcheurs artisans est très vaste. Je me limiterai ici au monde de la pêche de haute mer et, plus spécialement, de la pêche à la morue, typique de la "flotte de Terre-Neuve" comme elle est appelée communément. C'est là que j'ai assuré mon service, ainsi qu'un grand nombre d'aumôniers au cours des 50 dernières années.

Pour résumer la présence de l'Apostolat de la Mer à Terre-Neuve, nous pouvons dire que sa première présence stable remonte au début des années 60. C'est à ce moment-là qu'a été créée une *Stella Maris* à Saint-Pierre et Miquelon, port principal du petit archipel français situé au sud de l'île de Terre-Neuve (Newfoundland, Canada).

La *Stella Maris* a constitué un important changement positif dans l'attention sociale et spirituelle aux quelques 3.500 pêcheurs voguant sur ces eaux froides et tourmentées. Les initiatives mises en oeuvre et réalisées par l'aumônier du centre, le P. Javier Sánchez Erazquin, ont permis la présence d'un médecin espagnol, en améliorant ainsi par là de façon substantielle les soins médicaux. De par son organisation et son activité efficace, la *Stella Maris* a été jusqu'à aujourd'hui l'institution la plus méritoire de l'Apostolat de la Mer dans toute la zone de l'Atlantique Nord-Oriental. Il est impossible d'oublier ici le travail et le sacrifice des aumôniers venus à Saint-Pierre et Miquelon après moi. Tout cela a été rendu possible grâce à l'appui sans condition et décisif, accordé par l'église de Saint-Pierre.

Jusqu'à l'entrée libre des syndicats dans le monde de la marine espagnole vers la moitié des années 60, l'A.M. a été le porte-parole dynamique et fidèle du monde de la pêche.

Et c'est en raison de cette proximité des pêcheurs de Terre-Neuve (compris comme pêcheurs morutiers), que dans les années 60 et 70 furent organisées d'importantes assemblées (de 400 à 600 hommes) sur le littoral de la Galicie et du Pays Basque, au cours desquelles des discussions animées ont traité des problèmes sociaux et humains des pêcheurs.

En même temps, l'A.M. a inséré dans ses activités celles relatives aux familles des maritimes : d'organisations comme "La Grande Famille de la Mer" pour les marins de Bilbao dans les années 50, jusqu'à des associations plus récentes, qui se sont créées dans le monde de pêcheurs et dont certaines sont constituées actuellement en étant détachées de l'Apostolat de la Mer.

Joseba Beobide



3ª XUNTANZA "RECORDOS DE TERRANOVA"

HIO 5 DE ABRIL DO 2008

F. Manolo

La pêche illégale coûte très cher à l'Afrique

Le rapport de la première analyse quantitative détaillée du problème de la pêche illégale à l'échelle mondiale, ainsi que d'autres études effectuées, indiquent que la perte pour l'Afrique sub-saharienne se chiffre au total à 1 milliard de dollars US par an. Gareth Thomas, ministre du commerce et du développement de Grande-Bretagne, a dit que l'ampleur du phénomène de la pêche illégale pourrait doubler par rapport aux estimations précédentes si aucun progrès n'est fait pour affronter ce problème à cause de la faiblesse de la gouvernance internationale.

Un rapport sur l'extension de la pêche illégale au niveau mondial révèle que les pertes annuelles totales dues à la pêche illégale pourraient doubler par rapport à celles estimées précédemment à 10 à 23 milliards de dollars US par an. Une étude récente menée par l'Institute for Security Studies (ISS) dit que l'ampleur du phénomène de la pêche illégale menace près de 10 millions d'Africains qui vivent de la pêche. Actuellement, l'ISS effectue un suivi de la destruction des stocks de poisson au large des côtes du Kenya et de Tanzanie dans le cadre d'un projet de recherche qui sera bientôt rendu public.

Les principaux responsables de la dévastation des stocks de poissons africains sont les sociétés de pêche commerciale à grande échelle dont la majorité proviennent de l'Union européenne et d'Asie. Non seulement la surpêche détruit les stocks de poissons dans les eaux africaines, mais elle risque de provoquer l'extinction de nombreuses espèces de poissons. Gareth Thomas a déclaré qu'à cause des recettes provenant de la pêche illégale, nombre de pays en développement généreront plus de revenus de l'exportation du poisson que du café, cacao, sucre, bananes, caoutchouc et thé pris ensemble. Un pêcheur ghanéen, David Quaye, a dit que la pêche illégale coûte très cher aux pêcheurs. Autrefois ils capturent du poisson, gagnaient convenablement leur vie et pouvaient envoyer leurs enfants à l'école. Aujourd'hui ils n'ont plus les moyens de pourvoir aux besoins de leur famille. D'après le rapport de l'ISS, ce problème est dû en partie au fait que les gouvernements africains n'ont pas la capacité et des compétences nécessaires pour s'y opposer, devenant ainsi une cible facile pour les navires de pêche prédateurs.

(http://www.nationmedia.com/dailynation/nmgcontententry.asp?category_id=38&newsid=122318)

PÈLERINAGE ÉMOUVANT D'UNE FAMILLE DE MARINS À ROME



Un rêve s'est réalisé pour une famille de Golden Meadow, Louisiane, venue à Rome en octobre 2007 pour rencontrer le Pape. Les membres de la famille Callais, propriétaires de l'armement Abdon Callais Offshore LLC, ont apporté la maquette du bateau OSV « Pope John Paul II » pour l'offrir à Benoît XVI et celle du « Mother Theresa » pour l'offrir à l'AM International du Conseil Pontifical de la Pastorale des Migrants et des Personnes en Déplacement. Ces deux maquettes mesurent un peu plus d'un mètre de long.

Ces deux bateaux font partie des huit navires de ravitaillement de 45 mètres de long que la famille Callais appelle affectueusement « la sainte flotte ». Tous les autres bateaux de cette flotte portent le nom de personnes ou de lieux liés aux souvenirs religieux de la famille Callais.

Le P. Sinclair Oubre, J.C.L., Président de l'AM-USA de Port Arthur, Texas, a organisé leur voyage à Rome, avec la collaboration de l'AM-International.

Gloria, la mère de Peter, qui a eu le privilège de parler à Benoît XVI et de lui serrer la main, ainsi que son fils Peter, a avoué avoir pleuré quand elle s'est trouvée en présence du Pape. « Ce fut une expérience vraiment extraordinaire. Je n'aurais jamais pu rêver que j'aurais un jour l'occasion de faire cela », a-t-elle dit. « Il est venu vers moi comme une personne pleine de bonté et de compassion », a ajouté Peter.

À la suite de leur visite au Conseil Pontifical, le Cardinal Martino et l'Archevêque Marchetto ont écrit la lettre suivante à Peter Callais:

« Nous avons été particulièrement touchés par votre pensée généreuse d'offrir à notre Conseil Pontifical une maquette du « Mother Theresa », bateau frère du « John Paul II » que vous avez donné au Saint-Père. Nous sommes conscients de la somme d'efforts et d'énergie que cela a demandé à votre famille et à vos associés pour préparer et porter ce beau cadeau des Etats-Unis. Nous avons placé la maquette du « Mother Theresa » dans la salle d'attente du Conseil Pontifical afin que tous puissent la voir et l'admirer.

Nous sommes heureux que, lors de l'audience générale, vous et votre mère ayez pu présenter personnellement à Benoît XVI le don que vous lui avez apporté et que les autres membres de votre famille aient pu participer aux premiers rangs ».



Rappel

Comme nous remettons actuellement à jour l'Annuaire des Adresses de l'Apostolat de la Mer, nous remercions tous ceux qui ont déjà répondu à notre circulaire et qui ont envoyé les corrections concernant leur pays.

Nous demandons instamment à ceux qui ne l'ont pas encore fait, de bien vouloir nous envoyer, dès que possible, les changements s'il y en a. Merci

LES PIRATES SONT DE RETOUR

L'ITF S'ATTAQUE À LA PIRATERIE

L'ITF soutient les initiatives mises en œuvre pour lutter contre la piraterie et les vols à main armée au large des côtes de Somalie. L'ITF a appuyé de tout son poids une proposition pour que cette question soit examinée par le Conseil de sécurité des Nations Unies. Cette proposition, émanant du Secrétaire général de l'OMI, a été entérinée par le Conseil de l'Organisation maritime internationale (OMI) qui s'est réuni pour sa 98ème session du 25 au 29 juin à Londres.

On espère que le gouvernement transitoire fédéral de Somalie sera appelé à intervenir pour empêcher les actes de piraterie et de vol à main armée. En particulier, le gouvernement devrait autoriser les navires à entrer dans ses eaux territoriales lorsqu'ils sont confrontés à des actes de piraterie et de vol à main armée qui mettent en danger la sécurité des membres d'équipage. La proposition fait particulièrement référence aux navires qui transportent l'aide humanitaire à destination de la Somalie.

La reprise de ces attaques contre des navires s'explique par la récente instabilité en Somalie, avec une hausse dans le nombre des incidents signalés. Jon Whittle, Secrétaire de la Section des gens de mer de l'ITF, constate : «L'ITF se réjouit de l'initiative prise par l'OMI et nous avons appuyé sa proposition au sein du conseil de l'OMI. Nous espérons que cela va déboucher rapide-

ment sur des mesures pour protéger les gens de mer contre de telles attaques et faire en sorte qu'ils ne soient plus pris en otage contre le paiement d'une rançon.

Transport International no. 29



Le *Seafarer's Assistance Program* (SAP) fait état d'une croissance préoccupante des attaques armées contre les navires depuis le début de 2008. En raison de la multiplication des actes de piraterie et des attaques armées, les armateurs et les équipages sont de plus en plus réticents à naviguer dans les eaux territoriales de Somalie et de Tanzanie.

Pour les attaques qui ont eu lieu en dehors des eaux territoriales somaliennes, des preuves assez convaincantes sembleraient indiquer que les pirates opèrent à partir de bases situées dans la Corne de l'Afrique. Ces bases offrent à la fois un soutien logistique en vue des attaques et un refuge pour les pirates.

Nous demandons instamment aux gouvernements africains de prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher les pirates d'utiliser les territoires africains comme bases arrière. Il est grand temps que les gouvernements africains s'attaquent à la question de la piraterie en Afrique et prennent les dispositions voulues pour mettre fin aux attaques contre les navires qui transitent dans le Golfe de Guinée ou le long de la côte ouest de l'Océan Indien.

À défaut de ces interventions urgentes, un risque croissant pèsera sur la vie des marins et sur celle des 850.000 personnes qui souffrent de la faim en Somalie, sans compter l'éventualité d'une catastrophe écologique majeure.

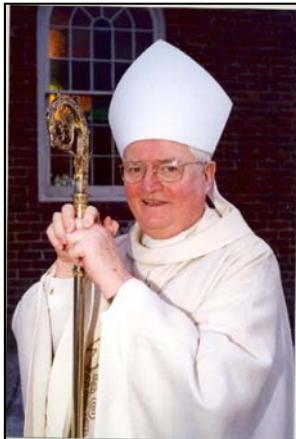
De son côté, la communauté internationale doit prendre des mesures énergiques contre les navires qui pêchent illégalement dans les eaux territoriales africaines, car c'est la principale justification de la piraterie.

Il existe en outre un besoin urgent de lutter contre le déversement illégal de déchets toxiques, le trafic d'êtres humains et de drogue, le commerce de charbon de bois et la contrebande d'armes dans le Golfe de Guinée et sur la côte ouest de l'Océan Indien. Au cours des deux dernières années, on a dénombré en tout 18 attaques dans les eaux territoriales tanzaniennes, au cours desquelles des marins ont été tués et des marchandises volées. Par ailleurs, depuis janvier dernier, il y a eu en tout 17 attaques dans le port de Dar-es-Salaam ou aux abords. Au total, 31 attaques ont été constatées dans les eaux somaliennes l'an dernier et 23 depuis le 1^{er} janvier 2008, ces chiffres comprenant les actes de piraterie et les tentatives d'attaques constatées ou suspectées. C'est un grand honneur de voir les navires transportant des chargements d'aide du PAM escortés jusqu'en Somalie par des navires de la marine militaire, et nous apprécierons beaucoup que les navires transportant les chargements CARE International en Somalie soient également escortés par des navires de la marine militaire.

Andrew Mwangura
Coordinateur des Programmes
Seafarers' Assistance Programme

Joseph Kayemba Ferunzi
Secrétaire Général adjoint
Seafarers Union of Kenya.

Le Seafarers Assistance Program est une association de marins de la marine marchande fondée en 1996. Son but est d'offrir une aide humanitaire à tous les marins, de suivre, documenter et enquêter sur les mauvais traitements infligés aux marins en Afrique ; de projeter, coordonner et mettre en œuvre des formations et des activités culturelles et créatives pour les marins ; de rassembler et diffuser des informations sur les activités maritimes en Afrique ; de rassembler et



L'ÉVÊQUE DE SAVANNAH NOMMÉ PROMOTEUR DE L'AM-USA

Mgr J. Kevin Boland, Évêque de Savannah, Géorgie, a été nommé Évêque Promoteur de l'AM des Etats-Unis par le Cardinal Francis George, Président de la Conférence des Évêques catholiques des États-Unis (USCCB). Cette nomination a pris effet le 28 février. Mgr Boland supervisera les activités pastorales de près de 81 aumôniers AM et leur équipe pastorale, issus de 49 diocèses, actifs dans 61 ports des Etats-Unis. Le Cardinal Renato Raffaele Martino, Président du Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants et des Personnes en Déplacement, et l'Archevêque Agostino Marchetto, Secrétaire, ont salué cette nomination dans cette lettre adressée au Cardinal George en date du 15 mars 2008 :

« Éminence, merci de nous informer de la nomination de S.Exc. Mgr J. Kevin Boland en tant que Promoteur Episcopal de l'Apostolat de la Mer des Etats-Unis. Nous vous serions reconnaissants de lui transmettre l'assurance du soutien de notre Conseil Pontifical dans son importante responsabilité pastorale. L'AM-USA est une œuvre dynamique qui s'adresse à une population de gens de mer nombreuse et diversifiée, et nous sommes convaincus que l'expérience acquise par Mgr Boland dans l'apostolat de la mer lui sera très utile pour exercer ses nouvelles fonctions avec succès. Nous tenons en outre à exprimer notre gratitude à S.Exc. Mgr Curtis Guillory pour ses nombreuses années de service en faveur de l'Apostolat de la Mer. Sous sa conduite, l'AM-USA s'est développé spirituellement et a lancé de nombreux projets dont ont pu profiter un grand nombre de marins et leurs familles ».

NOUVEAU DIRECTEUR DE L'AM EN GRANDE-BRETAGNE

Le Commodore Chris York est parti à la retraite après avoir été pendant sept ans Directeur national de l'AM-GB. En reconnaissance de son service à l'AM et à l'Église, Benoît XVI lui a décerné le titre de Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire. Cette décoration lui a été remise par Mgr Tom Burns, Évêque promoteur de l'AM-GB. Son remplaçant est le Capitaine Paul Quinn qui a pris ses fonctions de Directeur national le 17 avril 2008. Il a servi pendant 37 ans dans la Royal Navy, la marine militaire britannique et apporte à l'AM son expérience précieuse en matière de gestion des ressources humaines. Dans ses anciennes fonctions, il était responsable du personnel, de l'aumônerie et du soutien administratif des 27.000 hommes de la marine militaire britannique en première ligne.

Le Cardinal Martino et l'Archevêque Marchetto ont adressé un message de félicitations à l'ancien Directeur national :

« A l'occasion de votre départ à la retraite le 17 avril prochain après avoir été Directeur National de l'AM de Grande-Bretagne pendant 7 années, nous tenons à renouveler, au nom du Conseil Pontifical, notre gratitude pour votre importante contribution à cet apostolat de l'Église.

Veuillez transmettre au Capitaine Paul Quinn nos félicitations chaleureuses à l'occasion de sa nomination à cette responsabilité pastorale, ainsi que l'assurance du soutien de notre Conseil Pontifical.

Nous vous souhaitons beaucoup de bénédictions et une heureuse retraite, et prions pour que Marie, *Stella Maris*, continue à vous guider ainsi que votre famille dans votre itinéraire chrétien ».

Le 23 mai dernier M. Eamonn Delaney, Président du conseil d'administration de l'AM-GB, et le capitaine Paul Quinn ont effectué une visite de travail au Conseil Pontifical.





**Pontifical Council for the Pastoral Care
of Migrants and Itinerant People**

Palazzo San Calisto - Vatican City

Tel. +39-06-6988 7131

Fax +39-06-6988 7111

e-mail: office@migrants.va

[www.vatican.va/Roman Curia/Pontifical Councils ...](http://www.vatican.va/Roman%20Curia/Pontifical%20Councils...)